

14.04.2014

L'UNIVERSITE D'ISTANBUL
INSTITUT UNIVERSITAIRE DES SCIENCES DE L'EDUCATION
L'ENSEIGNEMENT DE LA LANGUE FRANÇAISE

LE SYSTEME EDUCATIF DU FLE, EN FRANCE ET EN TURQUIE

Ekrem KALKAN

(2014)

LE SYSTEME EDUCATIF DU FLE EN FRANCE

Les Formations universitaires:

Les formations universitaires en FLE/FLS préparent notamment à l'enseignement du français enseigné comme langue étrangère, en France - écoles de langues, centres universitaires, enseignement aux migrants, organismes associatifs – ou à l'étranger : dans le réseau linguistique français, les écoles de langues et les divers organismes de formation.

L'organisation des cursus FLE dans les universités s'inscrit dans le schéma LMD : licence (bac + 3) master (bac + 4 ou + 5), doctorat (bac + 8). Il n'existe pas de licence FLE à part entière mais un parcours FLE - anciennement "mention" - d'environ 120 heures d'enseignement optionnel qui complète une licence de lettres modernes, de sciences du langage ou de langues, littératures et civilisations étrangères. L'obtention de ce parcours est obligatoire pour s'inscrire en master FLE.

Les Formations de courte durée

- Le DAEFLE - Diplôme d'Aptitude à l'Enseignement du FLE : Formation initiale ou continue à distance sur 10 mois maximum. Cette formation s'adresse à toute personne se préparant à enseigner ou enseignant déjà le français à un public non francophone en France ou à l'étranger.

- Le DPAFP-FLE - Diplôme Professionnel de l'Alliance française Paris Ile-de-France en FLE : Formation initiale en présentiel d'une durée de 12 semaines. Diplôme d'établissement à visée professionnelle. Sa spécificité est la complémentarité entre théorie et pratique.

- Le CESOP-FLE - Certificat de Stage d'Observation et de Pratique en FLE : Formation initiale ou continue d'une durée de 4 semaines, centrée sur l'observation et la pratique de cours de FLE en vue de maîtriser des méthodes et des outils pédagogiques de base.

Reconnaissance et équivalence des diplômes

Validation des acquis de l'expérience - VAE

La VAE permet de faire reconnaître officiellement, sous certaines conditions, des compétences professionnelles acquises par l'expérience en vue de l'obtention - en totalité ou en partie - d'un diplôme, titre ou certificat de qualification, ou encore d'accéder directement à un cursus de formation sans justifier du niveau d'études ou des diplômes et titres normalement requis.

Diplôme d'Université Français Langue Étrangère (FLE) réparation du Diplôme Universitaire

Publics visés :

- Professionnels de l'enseignement primaire et secondaire qui souhaitent compléter leur formation dans le domaine de la didactique du FLE / FLS, ou acquérir de nouvelles compétences pour évoluer professionnellement.
- Professionnels de l'éducation, de la formation, des milieux associatifs qui souhaitent se réorienter, au titre de la formation continue ou de la formation initiale, vers l'enseignement du FLE / FLS.
- Enseignants ou étudiants étrangers qui ne disposent pas d'une formation équivalente dans leur pays et qui désirent se former en didactique du FLE / FLS.
- Etudiants, déjà titulaires d'une Licence, et qui souhaitent compléter leur formation ou bien se réorienter vers l'enseignement du FLE / FLS.

Un exemple de CURSUS de L'Université Rennes 2 :

SEMESTRE1	
UEF 1 - Phonologie & phonétique fu Français appliqué à l'enseignement du FLE - analyse linguistique du Français : application au FLE	B4FLE1 B4FLE11 B4FLE12
UEF 2 - Initiation à l'enseignement du FLS et du FOS	B4FLE2 B4FLE21
SEMESTRE2	
UEF 1 - analyse textuelle et discursive : application au FLE	B4FLE3 B4FLE31
- Enseigner la civilisation à un public FLE	B4FLE33
- Réflexion sur l'apprentissage d'une nouvelle langue	B4FLE34
UEF 2 Stage	B4FLE4 B4FFLE41

Axe 1. Pratiques institutionnelles des politiques linguistiques éducatives

L'élaboration des politiques linguistiques éducatives se fonde sur le rôle central des systèmes éducatifs dans le développement de la compétence plurilingue et pluriculturelle comme

finalité de l'enseignement des langues. L'internationalisation des universités accélère le processus de mise en place de dispositifs de formation à la communication dans des contextes multilingues et multiculturels par une offre diversifiée en langues comme disciplines d'étude et/ou comme langues d'enseignement.

Axe 2. Curriculums et programmes de FLE

Les curriculums universitaires jouent un rôle de premier plan dans la réalisation des politiques linguistiques éducatives et dans la mise en pratique de l'équivalence des systèmes de qualification et des certifications internationales. L'implication directe des langues dans l'éducation plurilingue et dans la production et la transmission des savoirs et savoir-faire disciplinaires met en discussion le mode d'organisation, la structure, la nature et le contenu des curriculums de langues dont ceux de FLE en particulier.

Les pratiques institutionnelles existantes en matière de curriculums de FLE sont le résultat de plusieurs décisions concernant :

-l'intégration dans le curriculum institutionnel par l'appropriation du même type d'entrée dans la formation (par les contenus, par les objectifs pédagogiques, par les compétences) et par le rapport établi avec les autres disciplines ;

-le statut attribué au français : langue étrangère, langue seconde, langue de scolarisation ou discipline d'étude;

- l'élaboration du curriculum de français par rapport aux curriculums des autres langues enseignées dans une perspective de complémentarité et de gestion commune du répertoire plurilingue des apprenants ou comme mise en pratique autonome ;

- les paramètres méthodologiques à prendre en considération dans l'élaboration des curriculums de FLE. En fonction des caractéristiques contextuelles et des finalités des enseignements dispensés, certains paramètres deviennent plus importants que d'autres, par exemple le statut sociolinguistique du français(fonctions, évolution dans le pays, contacts avec les autres langues en présence, etc.) ou son statut psycholinguistique(les représentations des apprenants sur le français, sur sa place dans leur répertoire langagier, etc.), dans une perspective de motivation et de renforcement de son apprentissage;

- le choix des contenus (thématiques, pragmatiques, discursifs) en fonction des formes d'enseignement(obligatoire/optionnel ; en présentiel/à distance, de base/complémentaire), des contextes d'enseignement/apprentissage (homoglotte/hétéroglotte) des types de français (français général, français spécialisé, français sur objectifs universitaires ou spécifiques), des finalités de l'enseignement ;

- l'élaboration des référentiels universitaires de compétences réparties par cycle de formation et domaines de référence, traduites en objectifs et activités d'enseignement/apprentissage.

Axe 3. Didactique universitaire du FLE

La programmation didactique et méthodologique doit prendre en considération certaines caractéristiques du système d'enseignement supérieur et de ses acteurs :

- le contexte d'enseignement/apprentissage détermine des approches et des pratiques différentes suivant qu'il est hétéroglotte ou homoglotte ;
- les contraintes administratives : le nombre d'heures imparti et la durée par cycle d'étude, le statut de l'enseignement (obligatoire/optionnel ; etc.);
- le domaine de référence : études de la langue, étude d'autres spécialités ;
- le statut du français : langue d'enseignement et/ou discipline d'étude ;
- le niveau de maîtrise de la langue par types de compétences ;
- le répertoire plurilingue de l'étudiant ;
- les traditions éducatives : les formes d'enseignement des langues, les habitudes d'apprentissage ;
- les finalités de l'enseignement en général et de celui du français en particulier ;
- le statut de l'enseignant (natif/non-natif), sa formation en langue et en didactique, ses habitudes d'enseignement.

LE SYSTEME EDUCATIF DU FLE EN TURQUIE

Admission dans les universités turques

A la fin du cycle d'enseignement secondaire, les études sont sanctionnées par un diplôme de lycée, mais celui-ci ne suffit pas à assurer à l'étudiant l'accès au système d'enseignement supérieur. L'entrée dans le système supérieur se fait par la voie d'un concours géré par le Centre de Sélection et de Répartition des Etudiants (OSYM). L'admission dans une formation donnée dépend du nombre de places ouvertes et du score des étudiants demandeurs.

Les Formations universitaires:

Les universités turques sont organisées en départements regroupés dans des facultés, écoles supérieures de formation professionnelle, et en instituts supérieurs pour les Master et les doctorats.

Les formations universitaires sont organisées en des cursus de 4 ans sanctionnés par un diplôme de « lisans » ou « bachelor ».

“ Master ” (Yüksek lisans i.e lisans supérieure) se déroulant sur 2 ans après la “ lisans ”. L’entrée en programme de Master se fait sur concours.

Doctorat, dont la durée théorique est de 4 ans. Il débute, après le Master, par deux semestres de cours suivis par un examen de qualification.

Un exemple de cursus de l’université d’Istanbul

AXE DIDACTIQUE	AXE LANGUE	AXE LINGUISTIQUE	AXE LITERATURE	AXE PEDAGOGIQUE	AXE PRAGMATIQUE
Phonologie	Langue seconde 1, 2,3	Introduction à la linguistique 1, 2	Etudes culturelles comparatives	Introduction à l’éducation	Grammaire 1,2,3
Approche de l’apprentissage du français1,2		Lexicologie 1,2	Littérature française1,2	Psychologie de l’éducation	Lecture 1,2
Histoire de l’éducation turc		Traduction FR-TR	Analyse histoire roman	Gestion de classe	Expression écrite1,2
Principes et méthodes d’enseignement		Traduction TR-FR	Culture française	l’évaluation et la mesure	Expression orale 1,2
Acquisition du langage1, 2		Le domaine privé français	Les Principes d’Ataturk et l’histoire de réforme1,2	Communication efficace	
Méthodes de recherche		Syntaxe 1,2	Le Cinéma français	Orientation	
Matériel pour l’enseignement de la technologie.				Éducation spécialisé	
Méthode d’enseignement1,2					
Applications de services communautaires					
Précoce					
Essai d’analyse critique					
Ordinateur 1,2					
Histoire de science					
L’expérience scolaire					
L’enseignement en pratique					
Système éducatif turc et gestion de l’école					
Culture des catastrophes					

Analyse :

Les enseignants turcs utilisent la langue comme monologue. La pédagogie est beaucoup trop monolithique ; Ainsi, les départements de Français Langue Etrangère des universités turques, forment les futurs enseignants à la linguistique appliquée et à la didactique, laquelle n'est pourtant pas enseignée comme en France et n'a pas vraiment franchi les frontières turques, comme le rappelle Pierre Dumont : « ce sont généralement des « mandarins » littéraires qui dirigent encore ces départements. L'enseignement de la langue y est minoré et s'y pratique de façon traditionnelle, ce qui est très lourd de conséquence quand on connaît l'importance et la prégnance du « modèle du maître » en Turquie. »

Le maître apprend à écouter, à se taire, et les enfants parlent, travaillent. Le maître quitte son rôle de magister pour prendre dans la classe sa vraie place, qui est celle d'un adulte responsable de ses actes et maître de techniques. Pourtant les tabous disparaissent, et qu'on écoute plus à mesure qu'on parle moins. Les apprenants turcs sont toutefois habitués à un seul type d'enseignement c'est-à-dire le maître parle et les élèves écoutent. Et ils ne sont pas toujours prêts à découvrir une autre approche. L'enseignant doit aussi faire attention au rapport qu'il entretient avec le tableau, qui doit rester un outil au service de l'apprentissage. Il est conseillé de leur demander de venir au tableau pour écrire leurs réponses ou leurs propositions pour pouvoir voir les erreurs des uns et des autres. Tout cela participe de l'autonomisation de l'apprenant.

En effet, Il ne semble pas exister de manuel de FLE ou de FLS adaptés aux différentes situations de l'enseignement du français en Turquie. Les professeurs turcs se sentent par ailleurs plutôt déstabilisés face à leurs classes : ils ne maîtrisent le plus souvent pas suffisamment le français et encore moins la didactique du FLE, de la littérature et de la culture.

Bibliographie :

<http://www.edufle.net/La-didactique-du-FLE-et-les.html>

<http://www.edufle.net/Le-systeme-educatif-turc-et-l.html>

<http://www.edufle.net/Pour-une-approche-communicative-de>

<http://www.fle.fr/fr/pages-pro/formations>

<http://www.formasup.fr/catalogue/formation/diplome-universitaire-du-francais-langue-etrangere-fle#>

<http://jean-nicolaslefle.viabloga.com/news/le-francais-en-turquie>

<http://perspectives2013.wordpress.com/axes-thematiques/axe-3-didactique-universitaire-du-fle/>

<http://www.univ-rennes2.fr/system/files/UHB/SUED/livretFLE2013.pdf>